# 4 Le parcours de l'établissement

Le parcours de l'établissement scolaire se résume comme suite

### Etape 1 : inscription à l'événement

L'avocat s'inscrit en cliquant sur le bouton « inscription » de l'espace Présentation de l'événement de la page d'accueil.

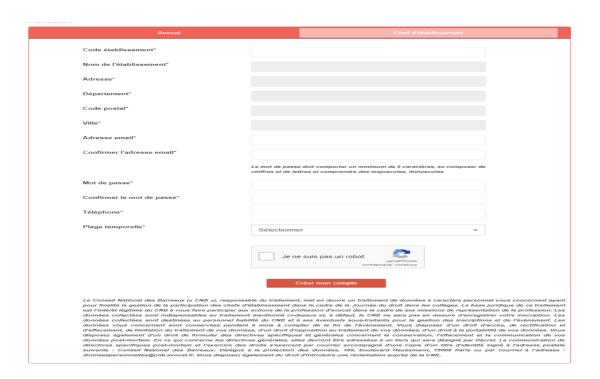
Au clic du bouton « inscription », l'établissement accède à une page explicative qui détaille les modalités d'inscription à l'événement, collèges et avocats.

Au clic du bouton « Inscrivez-vous » de la page, l'établissement accède au formulaire d'inscription et renseigne les champs obligatoires et/ou non obligatoires.

Chaque collège dispose d'un code établissement, unique, délivré par le ministère d'enseignement secondaire. A la saisie de ce code établissement, les champs suivants sont préremplis

- Nom établissement
- Adresse
- Département,
- Code postal
- Ville

L'utilisation du code établissement pour une inscription est unique. Une fois l'inscription validée avec un code établissement, il ne peut être réutilisé pour une autre inscription.



## **Etape 2: Connexion**

Une fois le compte crée, l'établissement peut :

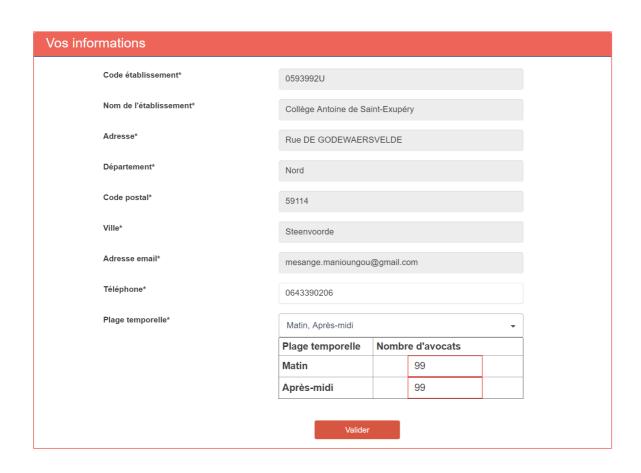
- Se connecter dans son espace personnel au niveau du bouton « connexion » de la page d'accueil
- Renseigner ses informations de comptes (adresse email et son mot de passe)
- Cliquer sur « Accédez à l'espace membre »

### Etape 3 : Consulter ses informations à « Vos informations »

L'espace « Vos informations » accessible depuis le bouton de compte se présente sous forme de formulaire, qui reprend les mêmes informations qu'à la création de compte.

Dans cet espace, l'établissement peut faire des modifications sur les informations souhaitées (Plage temporelle, téléphone)

Au clic du bouton « valider », les potentielles modifications sont intégrées et un pop in « Votre profil a été mise à jour »



# Etape 4 : Consulter ses informations à « Interventions »

Cet espace est un tableau de bord qui permet à l'avocat de suivre :

- Ses demandes d'intervention
- Les sollicitations des établissements qui lui sont adressées
- Effectuer une recherche d'avocats disponible selon plage horaire

